

Actualité de la formation

L'Occitanie lance 130 nouvelles formations en apprentissage

Dans le cadre de son plan de développement de l'apprentissage doté d'un budget de 10,5 millions d'euros (sur un budget formation professionnelle-apprentissage de 532 millions d'euros) la Région Occitanie met en œuvre plusieurs nouvelles dispositions en cette rentrée 2017.

Pour répondre aux nouveaux enjeux économiques et aux évolutions des besoins des entreprises, la Région a annoncé le 31 août avoir ouvert plus de 130 nouvelles formations. Les apprentis ont par exemple aujourd'hui la possibilité de préparer un titre de « technicien réseaux et service très haut débit » à Nîmes, une licence professionnelle « sciences et technologie des énergies renouvelables – systèmes électriques » à l'IUT de Tarbes (65), ou encore une licence 3 « parcours génie mécanique en aéronautique » à l'Université Toulouse Paul Sabatier (31). La Région a par ailleurs ouvert au sein de l'abbaye de Sorèze un nouveau site du Centre de formation d'apprentis (CFA) de la chambre de métiers du Tarn. Il prépare aux métiers d'art (reliure, encadrement, métiers de la gravure, etc.)

Construction et modernisation de centres de formation

En parallèle, Le Conseil régional a engagé un plan de construction et de rénovation de plusieurs CFA. Exemple : à Carcassonne, le CFA CCI Sud Formation dont les locaux sont devenus vétustes bénéficiera en 2019 d'un nouveau bâtiment de 6 000 m². Cette opération représentant un budget de 16,6 millions d'euros dont un peu plus de la moitié pris en charge par la Région doit permettre d'accueillir 1 200 personnes dont 500 apprentis des filières tourisme, hôtellerie, restauration, commerce et vente.

D'autre part, la Région lance de nouveaux dispositifs d'accompagnement destinés aux apprentis : aides à l'acquisition d'un ordinateur portable, au transport pour ceux qui ont plus de dix kilomètres à parcourir pour se rendre en formation, à l'hébergement ou encore au permis de conduire. Les employeurs ne sont pas oubliés : un bonus de 500 euros pour la formation des maîtres d'apprentissage est accordé aux entreprises de moins de 20 salariés et les conditions de versement de la prime d'apprentissage de 1000 euros sont étendues (en Occitanie, elle s'applique désormais aux entreprises de moins de 20 salariés alors qu'au niveau national, elle est réservée à celles qui emploient moins de 10 personnes).

De 35 000 à 40 000 apprentis en cinq ans

Ces différentes mesures doivent contribuer à encourager l'apprentissage sachant que la Région Occitanie s'est fixé des objectifs ambitieux : atteindre le cap des 45 000 apprentis dans le territoire d'ici à cinq ans. Aujourd'hui, la Région recense 35 000 jeunes travaillant en alternance dont un quart suit des formations de l'enseignement supérieur. Au total, ce sont 143 millions d'euros qui sont consacrés cette année à l'apprentissage par le Conseil régional présidé par Carole Delga.

Mis en ligne le 8 septembre 2017

Droits de reproduction et de diffusion réservés © Centre Inffo 2017

Usage strictement personnel. L'utilisateur du site reconnaît avoir pris connaissance de la licence de droits d'usage, en accepter et en respecter les dispositions.